
Pensionnat de jeunes demoiselles dirigé par Mme Banne.

Numéro d'inventaire : 1979.12326

Type de document : prospectus, catalogue publicitaire

Imprimeur : Charles

Période de création : 3e quart 19e siècle

Date de création : 1850 (vers)

Description : Feuille imprimée recto verso. Marques de restauration sommaire au verso.

Mesures : hauteur : 233 mm ; largeur : 183 mm

Notes : Prospectus d'un pensionnat pour jeunes filles, installé à Paris au n°81 Faubourg du Roule près des Champs-Élysées, et dirigé par Mme Banne. Principes d'éducation, objets d'enseignement, conditions de pension et trousseau. Conservation: voir boîte enseignement féminin.

Mots-clés : Prospectus, règlements, statuts d'établissements

Filière : Institutions privées

Niveau : Séquence de niveaux

Nom de la commune : Paris

Nom du département : Paris

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 2

Lieux : Paris, Paris

PENSIONNAT

DE JEUNES DEMOISELLES,

DIRIGÉ

par M^{me} Banne,

*Faubourg du Roule, n° 81, près la Barrière de ce nom et des
Champs-Elysées.*

CET Etablissement d'éducation, avantageusement situé, se compose d'une maison commodément distribuée, et de vastes jardins qui réunissent l'agréable et l'utile ; une nourriture saine et abondante, la propreté, la variété des exercices, les soins assidus de la Directrice et des personnes à qui elle a donné sa confiance, y maintiennent les Elèves dans une bonne santé.

Les devoirs religieux y tiennent le premier rang ; l'instruction que l'on donne aux Elèves consiste dans les principes de la Morale chrétienne, dans la Lecture, l'Ecriture, le Calcul, la Grammaire, l'Orthographe, la Littérature, la Sphère, la Géographie, l'Histoire et la Mythologie.

Ces connaissances sont enseignées par des maîtres et des professeurs d'un mérite reconnu.

Madame Banne fait apprendre à ses Elèves tous les ouvrages à l'aiguille, tels que la broderie, la couture, etc. Comme mère de famille, elle connaît toute l'importance de cette partie de l'éducation des jeunes personnes.

Le prix de la pension se traite de gré à gré avec les parens; on paie par quartier, et toujours d'avance.

Les maîtres d'agrément, tels que ceux de Piano, Harpe, Musique vocale, Accompagnement, Dessin, Langues anglaise et italienne, sont du meilleur choix, et à un prix modéré.

Moyennant 40 fr. par an, ou 100 fr. une fois payés, on se charge de fournir un lit complet. On s'arrangerait aussi avec les parens qui désireraient que les leçons d'un ou plusieurs maîtres d'agrément fussent comprises dans le prix de la pension.

On donne en entrant, 1° pour fourniture de papier, plumes, etc., 24 fr.; cette somme se renouvelle chaque année: 2° pour les domestiques, 12 fr. une fois payés.

OBJETS A FOURNIR.

Les Elèves apportent un lit peint en gris, un sommier, deux matelats, deux couvertures, deux paires de draps, douze serviettes et deux tabliers, dont un de toile de coton, et l'autre de taffetas, un couvert et une tymbale d'argent.

De l'Imprimerie de CHARLES, rue de Thionville, N° 36.

